

COMPTE RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
23 SEPTEMBRE 2017
Session extraordinaire

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois septembre à onze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie de Sandarville, sous la présidence de monsieur Paul BINEY, Maire

Date de la convocation : 19 septembre 2017	Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de conseillers en exercice : 11	Nombre de votants : 8
Nombre de conseillers présents : 7	Quorum : 6

Étaient présents :

- M Paul BINEY
- Mme Lydia ANFRAY
- M Pascal CHESNEAU
- M Patrick RIVIERRE
- M Jean-Pierre CHEVRIER
- Mme Sarah FANMUY
- Mme Sophie LE BLÉVEC

Absents excusés :

- M. Jean-Claude TRACHÉ avec pouvoir donné à Lydia ANFRAY
- M. Thierry LAFFÉACH
- Mme Angélique MOREAU

Absents :

- Mme Catherine LEGRAND

Secrétaire de séance :

- Mme Sophie LE BLÉVEC

Ordre du jour :

I-Délibérations

Délibération N° 33 / 2017

Déplacement de la stèle du souvenir dans l'ancien cimetière.

M. le Maire expose qu'en prévision des prochains travaux d'aménagement de l'accès à l'église, il serait peut être judicieux de prévoir le déplacement de la stèle du souvenir, actuellement au fond du cimetière, afin qu'elle soit plus visible de l'allée principale.

Après s'être rendu sur place et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- se prononce POUR le déplacement de la stèle du souvenir.

Paul BINEY,
Maire